

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉCISIONS**

Année 2024

Décision du 19 février 2024

02.2024-18	<u>CULTURE</u> <u>OBJET</u> : Prêt du véhicule Kangoo à un membre d'une compagnie accueillie par le service culturel – 26 février au 6 mars 2024
-------------------	---

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la séance du Conseil communautaire en date du 23 mai 2023 au cours de laquelle la saison culturelle 2023-2024 de l'espace culturel Le Quatrain a été présentée,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que les véhicules Kangoo dédiés au personnel de Clisson Sèvre Maine Agglo peuvent être empruntés par les compagnies diffusant leur spectacle lors de la saison du Quatrain ou aux techniciens œuvrant à la mise en place de ces spectacles sur présentation de leur permis de conduire,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : D'accorder le prêt du véhicules Kangoo (EK-854-VS) au personnel de Clisson Sèvre et Maine Agglo à M. Rodrigue BERNARD, membre de la « Cie à », aux dates suivantes :

→ Du 26 février au 6 mars 2024

dans le cadre de l'accueil en résidence de la « Cie à » pour la création de leur spectacle « Un beau jour » du 26 février au 6 mars 2024 au Quatrain.

ARTICLE 2 : que ce prêt est consenti à titre gracieux.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Trésorier Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »